



S^t Martin le Gréard

BULLETIN MUNICIPAL



*Le conseil municipal vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2022!*

JANVIER 2022
N°18



Chères Saint Martinaises, chers Saint Martinais,

Au nom de l'ensemble des élus et des agents municipaux, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de succès les plus sincères pour vous et vos proches. Bienvenue aux nouveaux habitants, qui trouveront à travers ce bulletin municipal, les renseignements nécessaires à une bonne intégration au sein de notre village.

Je ne pouvais débiter cet édit, sans revenir sur la brutale disparition de Sylvie Broquet, notre secrétaire de mairie durant une vingtaine d'année. Sylvie était très appréciée pour sa gentillesse, son sourire et sa joie de vivre. Tous les habitants de notre commune garderont en mémoire sa disponibilité, sa bonne humeur et la qualité de son travail. Mon engagement en tant que Maire avait aussi été conditionné par sa présence expérimentée. Malheureusement le destin et une maladie soudaine et sournoise en ont décidé autrement. Aussi, je me permets de vous associer à nous, les élus et les agents municipaux afin de lui rendre l'hommage qu'elle mérite.

J'ai, bien sûr, une pensée toute particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2021, se sont trouvés dans la difficulté et dans la peine. Je leur adresse mon amitié et mon soutien.

En 2021 nous avons commencé l'aménagement du cimetière avec la pose des clôtures le long de la RD 56. En parallèle, le travail avec le SIVOS, autour de l'extension de la sixième classe de l'école Saint Martin / Hardinvast, a permis de lancer les appels d'offres dont les lots sont en cours d'attribution. Ceci nous emmène tout droit vers nos objectifs 2022 avec notamment la construction de cette extension qui devrait s'échelonner sur l'année.

Tout comme l'année précédente, le millésime 2021 restera marqué par la crise sanitaire. Même si nous avons pu reprendre une vie sociale quasi normale, avec notamment le retour du repas des aînés, une cinquième vague nous atteint malheureusement et risque de venir perturber quelque peu les prochaines semaines voire de compromettre certaines manifestations.

Je tiens à saluer chaleureusement l'arrivée d'Annette DUMONT qui a rejoint l'équipe municipale depuis le mois de juillet en tant que secrétaire de mairie. Elle a su, en quelques mois, prendre ses marques et assurer ce poste avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme.

Je félicite également les employés communaux mais également les élus, qui tout au long de l'année, travaillent au service de la commune, pour votre bien être.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2022 ! Prenez soin de vous.

Nicolas DUBOST

➤ **MAIRE** : Nicolas DUBOST
1er adjoint : Philippe LAMORT
2ème adjoint : Nicolas HAMEL
3ème adjoint : Maryline PALMER

➤ **ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

Véronique AGNES
Benjamin CHAPELLE
Philippe GERMAIN
Fabrice GOUBARD
Sabrina HAMELIN
David HOUIVET
Bruno LEGRAND
Stéphane MENY
Elvire MORAND
Frédérique SALMON
Amélie VALOGNES



Debout (de gauche à droite) : Philippe LAMORT, Véronique AGNES, Stéphane Mény, Benjamin CHAPELLE, Frédérique SALMON, Nicolas HAMEL, Fabrice GOUBARD, Philippe GERMAIN

Assis (de gauche à droite) : Elvire MORAND, David HOUIVET, Maryline PALMER, Nicolas DUBOST, Amélie VALOGNES, Bruno LEGRAND, Sabrina HAMELIN

➤ **SECRETAIRE DE MAIRIE : Annette DUMONT**



Secrétariat ouvert
le Lundi : 14h -17h
du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h - 17h00

➤ **AGENTS TECHNIQUES : Guy MARGOT et René MOUCHEL**



*Guy (à droite sur la photo) est présent le
lundi et le mardi.
René (à gauche sur la photo) est présent le
mercredi et le jeudi .*

➤ MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-GRÉARD :

41 LE BOURG
50690 SAINT-MARTIN-LE-GREARD

02.33.52.00.57

contact@saintmartinlegreard.fr

<https://www.saintmartinlegreard.fr>

Facebook : @StMartinLeGreard



Permanence maire/adjoints : Mercredi et Vendredi 18h00 - 19h00

➤ NUMEROS UTILES :

N° de secours :

15 SAMU - 17 Police - 18 Pompiers

112 Appel d'urgence européen - 114 services d'urgence pour sourds et malentendants

Gendarmerie de Beaumont Hague : 02 33 01 89 30

Enfance en danger : 119

Enfants disparus 116 000

Ecoute violence pour les élèves : 30 20

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Drogues Info Service : 0800 231 313

Alcool Info Service : 0 980 980 930

Samu social : 115

SIDA Info Service : 0800 840 800

Hépatites Info Service : 0800 845 800

Cancer info Service : 0800 940 939

Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées : 3977

Centre Hospitalier Louis Pasteur : 02 33 20 70 00

Polyclinique du Cotentin : 02 33 78 50 50

SOS médecins : 02 33 01 58 58

Pharmacie de garde : 32 37 (ou 3237.fr)

Centre Antipoison et de toxicovigilance de Rennes : 02 99 59 22 22

Centre Antipoison et de toxicovigilance de Rouen : 02 35 88 44 00

ALLO Service Public : 59 59

Pôle de proximité Douve Divette : 02 33 52 33 08

GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 33

Enedis Sécurité Dépannage d'urgence : 09 726 750 50

15 déchèteries sont accessibles à 15 minutes de chez vous, **sans carte d'accès ou limite géographique** pour les particuliers du Cotentin.

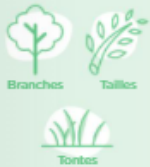
En déposant vos déchets en déchèterie, vous participez à la suppression des dépôts sauvages, protégez l'environnement en apportant vos déchets dangereux et polluants et permettez par le recyclage de certains déchets à l'économie de matières premières.



» QUE DÉPOSER « DANS VOTRE DÉCHÈTERIE ?

COMPOSTABLES

Résidus de jardin



Branches

Talies

Tontes

DANGEREUX



Déchets dangereux des ménages

Piles et accumulateurs

Batteries

Huile de vidange

Huile de friture

Extincteur

VALORISABLES



Ferrailles, métaux

Cartons

Bois

Contenants en verre

Emballages métalliques

Emballages plastiques

Textiles, chaussures

DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



Gros électroménagers froids et hors froids

Petits électroménagers

Ampoules, néons

AUTRES



Inerte Débris, gravats

Tout venant non valorisable

MEUBLES



Mobilier, literie, couettes, oreillers, etc.

INTERDITS

Ces énumérations ne sont pas limitatives et des matières non dénommées pourront être refusées.

TYPE DE DÉCHETS	OÙ LES DÉPOSER
Bouteilles de gaz	Chez votre distributeur de bouteilles de gaz
Explosifs, armes à feu, munitions	Gendarmerie ou armurerie
Médicaments	Retour en pharmacie (uniquement le blister avec les médicaments non utilisés)
Fusées de détresse	Retour au point de vente
Restes alimentaires	Composteur ou ordures ménagères
Ordures ménagères	Collecte des ordures ménagères
Pneus autres que véhicules légers déjantés	Retour au point de vente
Cendres de bois (froides)	Utile au jardin, fertilisant et anti-limaces
Films agricoles usagés	Voir professionnels ou chambre d'agriculture
Déchets d'activités de soins à risque infectieux	Se renseigner auprès de votre pharmacie
Cadavres d'animaux	Faire appel à un service d'équarrissage ou vétérinaire

Le saviez-vous ?

Déposer ses déchets d'activités de soins à risques infectieux dans les ordures ménagères ou les conteneurs de tri est dangereux ! Les ripeurs ou agents de tri manipulent vos déchets quotidiennement. Aussi, pour leur sécurité, veillez au bon tri de vos déchets.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

**OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE**



- Pour un certificat de scolarité, au directeur de l'école
- Pour un certificat de travail, à votre employeur
- Pour un certificat de vaccination, au praticien qui effectue le vaccin ou en mairie
- Pour une déclaration de décès et un extrait d'acte de décès, en mairie du lieu de décès
- Pour un extrait ou une déclaration de naissance, en mairie du lieu de naissance
- Pour un extrait d'acte de mariage, en mairie du lieu de mariage
- Pour un duplicata du livret de famille, en mairie du domicile
- Pour un certificat de non-imposition, à la perception
- Pour un certificat de nationalité, au greffe du tribunal d'instance
- Pour une carte grise ou un certificat de non gage, en préfecture
- Pour une demande de casier judiciaire, Service du casier judiciaire - 107, rue Landreau - 44079 NANTES Cedex
- Pour un passeport dans les grandes villes les plus proches (Cherbourg-Octeville, Valognes....)

En mairie pour :

- une fiche de nationalité française
- un certificat matériel de signature
- un certificat de concubinage
- une carte d'électeur
- un Pacte Civil de Solidarité (PACS)



Le certificat d'autorisation de sortie du territoire redevient obligatoire depuis le 15 janvier 2017.

Le formulaire d'autorisation de sortie de territoire doit être complété et signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.

Cerfa 15646*01 Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Le mineur doit voyager avec sa pièce d'identité et la photocopie de celle du parent signataire de l'autorisation.

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE :

Dans une mairie disposant d'une station de recueil des demandes de passeports biométriques :

Beaumont-Hague, Bricquebec, Cherbourg-Octeville, Equeurdreville, Quettehou, Tournlaville et Valognes.

-Je peux faire ma pré-demande en ligne en créant un compte personnel sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

-Le formulaire peut également être retiré en mairie de Saint Martin Le Gréard.



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? CECI VOUS CONCERNE

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits.



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Tous les jeunes français ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté
**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez vous à **majd.fr**, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Etre guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte.

Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du Service National de Caen :

Téléphone : 09.70.84.51.51

du lundi au jeudi : 09h - 11h45

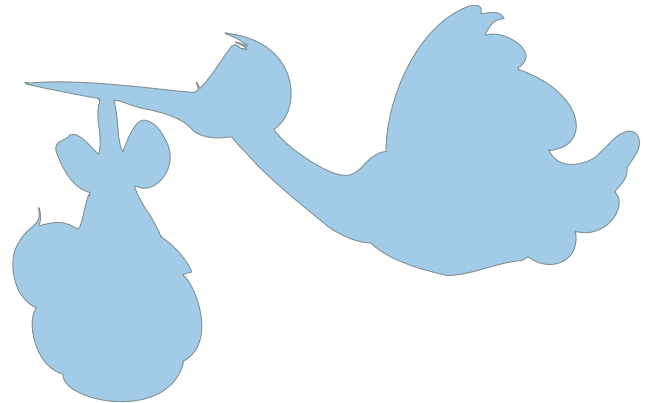
le vendredi : 9h - 12h/13h30 - 15h30

Pas D'accueil public

Mail : csn-caen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

**NAISSANCES :**

08 FÉVRIER 2021 : THÉO PONTON
30 MARS 2021 : THÉO AMICI
01 AVRIL 2021 : TOM MOREAU
17 AVRIL 2021 : JULES NAVARRE
26 AVRIL 2021 : JUSTINE OSOUF
02 MAI 2021 : LUCAS HOCHET
11 MAI 2021 : VIANNEY MANDIN
27 JUIN 2021 : RAPHAËL CARO
01 AOÛT 2021 : TIAGO RAULT
04 AOÛT 2021 : SOLYNE BRISSET
10 SEPTEMBRE 2021 : GABRIEL ALIX
11 OCTOBRE 2021 : LOUKA QUILLIEN

**TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS**

11 FÉVRIER 2021 : THÉRÈSE PESNEL (NÉE MESNIL)
03 NOVEMBRE 2021 : MAURICE PESNEL
05 DÉCEMBRE 2021 : CHARLES LECARPENTIER



MESURES RELATIVES AUX CHIENS



Où que ce soit, un chien doit toujours rester sous le contrôle direct de son maître et à proximité de lui.

L'arrêté préfectoral n°00-155 V du 27 mars 2000 interdit la divagation des chiens et prescrit au maire de conduire en fourrière les animaux errants.

Les déjections de votre animal de compagnie n'ont pas leur place sur les espaces verts.

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs et espaces verts publics.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE



Monsieur le maire rappelle aux habitants de la commune que l'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 régit l'utilisation des outils ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille-haies) pour les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Horaires autorisés :

Jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedis 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00

Dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00

IL EST INTERDIT DE BRÛLER DES DÉCHETS MÉNAGERS À L'AIR LIBRE



Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égouttage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, vous pouvez également en faire un compost individuel.

DÉPÔTS SAUVAGES



Les dépôts sauvages autour des containers de tri sélectif sont interdits et passibles d'une amende. La déchetterie de Martinvast est susceptible de prendre les encombrants. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les consignes de tri sélectif. De plus, en cas de doute, des dépliants sont disponibles en mairie.

Le tri n'est pas qu'un petit geste : son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles.

CLÔTURES DE L'EGLISE

Le remplacement des clôtures en béton du cimetière était devenu nécessaire afin d'améliorer l'esthétique mais également de garantir la sécurité des usagers.

Le choix du conseil municipal s'est porté sur des palissades en aluminium pour un montant de 15850 € HT subventionné à hauteur de 30% au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



AVANT

APRÈS



EXTENSION DE LA 6EME CLASSE DE L'ÉCOLE ST MARTIN / HARDINVAST

Le marché lancé en fin d'année est en cours d'attribution.
Le chantier est prévu de mars à novembre 2022.

Le PCS c'est quoi et ça sert à quoi?

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est un document uniquement consultable par la Mairie de votre commune.

Un PCS est un outil de gestion d'un "événement de sécurité civile". Son élaboration permet d'éviter ou de réduire l'impact des situations de crise (tremblement de terre, inondation, accident nucléaire...).

Il permet, avant le déclenchement d'un événement, de se préparer, s'organiser, se former et s'entraîner pour être prêt si nécessaire, avec l'identification des responsabilités et des actions à entreprendre en fonction des situations.

Lorsqu'il est déclenché, pendant la phase d'urgence, il vient en soutien des actions de secours. C'est un complément du plan ORSEC.

En période de post-urgence, il permet, lorsque les secours se sont retirés, d'assurer l'accompagnement de la population jusqu'au retour à la normale. Le PCS ne crée pas de nouveaux moyens, mais organise l'existant, en tenant compte des moyens privés que le Maire, par son pouvoir de réquisition, peut solliciter à tout moment.

En ce qui concerne son organisation, le Poste de Commande Communal est placé sous la responsabilité du maire en tant que Directeur des Opérations de Secours. Il peut, comme le préfet ou sous-préfet, demander la mise en place du PCS et l'activation du PCC (plan communal de crise).



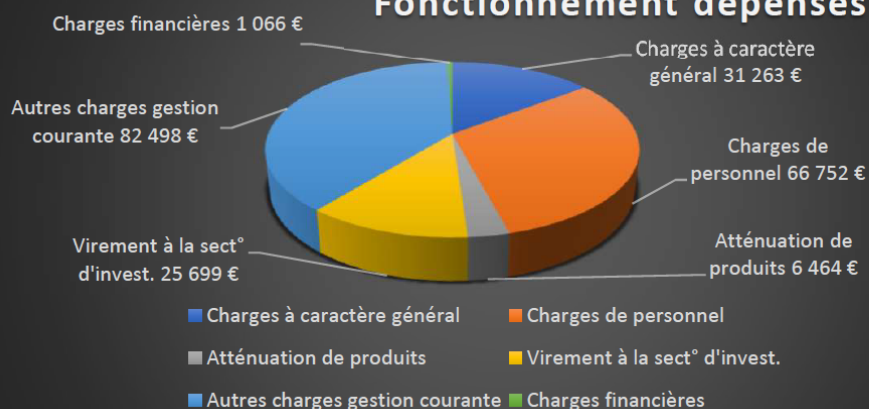
A ce poste, il est assisté du Responsable de l'Action Communale - le R.A.C

Il peut, également, accueillir un représentant du Commandant des Opérations de Secours s'il le juge nécessaire. (Un professionnel des secours)

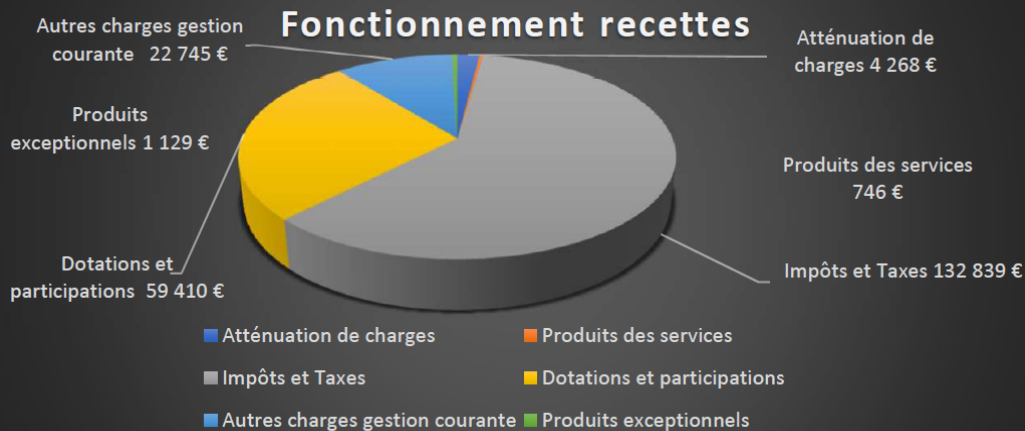
A ce titre, la Mairie de Saint Martin le Gréard recherche des personnes volontaires pouvant apporter un soutien qu'il soit logistique, matériel ... Par exemple, médecins, infirmier(e)s, ou toute autre activité médicale, personnes ayant des connaissances en langues étrangères, véhicules (tracteur, camion,...). Toute aide est la bienvenue. Pour vous faire connaître merci de contacter la Mairie.

Les coordonnées de ces personnes sont à disposition unique de la Mairie ne sont en aucun cas diffusées.

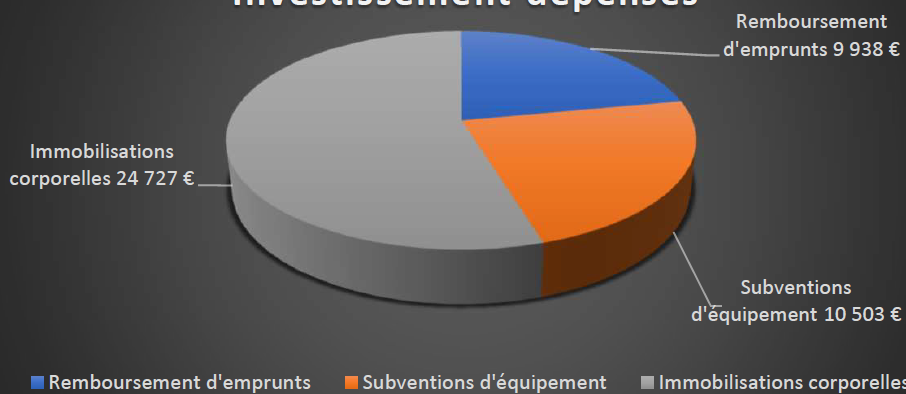
Fonctionnement dépenses



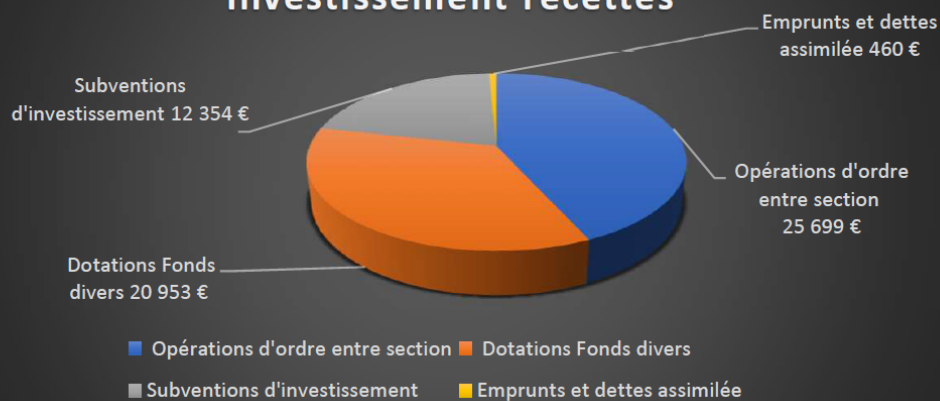
Fonctionnement recettes



Investissement dépenses



Investissement recettes



**L'agence postale**

Ouverte:

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h

Et de 13h30 à 17h

Le samedi : de 10h à 12h

Pour toutes les opérations postales et financières de dépannage

Caisse de Retraite Agirc-Arrco (C.R.A.A.)RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Les lundis et jeudis des semaines paires

Sur rendez-vous au 0820 200 189 (Numéro non surtaxé)

La C.R.A.A. propose des services d'actions sociales en vous accompagnant dans la finalisation de vos dossiers.

CAP COTENTIN

(Nouveau service de proximité)

Du lundi au samedi de 7h à 19h

Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes
1€30 directement au chauffeur

Le service Cap à la Demande est un service de transport collectif fonctionnant sur réservation, accessible à tous. Inscrivez-vous et réservez votre transport pour vous déplacer d'un arrêt Cap à la demande à un autre ou être rabattu sur une ligne régulière. (Pour plus d'infos demandez le flyers ou rendez-vous sur le site capcotentin.fr)

C.M.S. (CLIC)Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h à 12h

Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50. (MME. ROUX)

Le C.M.S. est un lieu d'accueil de proximité destiné à fournir aux personnes âgées (plus de 60 ans), MDPH et à leurs familles des informations, des conseils et des orientations (informations sur les soins médicaux, l'aide à domicile, la téléassistance, les maisons de retraite, l'Allocation Personnalisée à l'autonomie, l'aide sociale...). Ce service est accessible à tous.

Des questions ?

Voici les services proposés au Pôle de proximité

**Conciliateur de justice**Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 17h

Sur rendez-vous au 06.43.12.92.40. (M. PERES)

Le conciliateur est un auxiliaire de justice qui présente les garanties de discrétion et d'impartialité. La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne :

- Conflit de voisinage
- Difficulté de recouvrement d'une créance
- Contestation d'une facture
- Litiges avec un opérateur (EDF, Orange, SFR...)
- Difficultés pour le parfait achèvement des travaux...

Assistante sociale

Sur rendez-vous en téléphonant au centre Médico-social au 02.33.10.01.50. (MME. RAUSCHER)

Aide ou soutien dans différents domaines :
Difficultés financières, matérielles, administratives, psychosociales, relationnelles, problèmes éducatifs, de santé...Et services de
l'Agglomération du
Cotentin : Déchets
ménagers, Cycle de
l'eau,...**MEF : PLIE**

Les lundis et jeudis des semaines impaires sur rendez-vous.

Le PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'emploi) propose un accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

Pour en bénéficier :

Adressez-vous à votre conseiller habituel (pôle emploi, CCAS, CMS...) ou contactez directement le PLIE au 02.33.03.90.90. ou contact.plie@mef-cotentin.com

Sont prioritairement ciblés :

- les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an
- les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- les personnes de plus de 45 ans
- les travailleurs handicapés
- les personnes faiblement qualifiées
- les personnes en situation de précarité

M.E.F. : Mission localeLes mardis après-midi des semaines impaires
Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65. (MME JACQUET)

La mission locale du cotentin accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans la réalisation de leurs projets.

Elle propose une relation personnalisée et globale pour guider les jeunes dans l'élaboration d'un parcours individualisé d'insertion. Elle apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés que rencontrent les jeunes, aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans celui de la formation, de la santé, du logement, des ressources ou des loisirs.

Point Conseil Budget

(L'U.D.A.F.)

(Union Départementale des associations familiale)

Les vendredis matins de 9h30 à 12h30

Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.

Par mail à contact@udaf50.fr

Le rôle de la permanence de l'UDAF est d'accompagner les familles quels que soient leurs situations professionnelles ou leurs ressources financières. Les conseillers sont à votre écoute pour donner de manière confidentielle des conseils personnalisés pour préserver votre pouvoir d'achat.

Accès numérique public

Ouvert du lundi au vendredi

De 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous au 02.33.52.52.33.

Ou directement à l'accueil du Pôle de proximité de Douve et Divette

Vous pouvez entrer facilement en contact avec les organismes suivants :





Accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



L'équipe de professionnels(les) des bout'en train, composée d'une puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, de 3 auxiliaires de puériculture, et de 5 CAP accompagnement éducatif petite enfance, accueille parents et enfants selon leurs différents contrats.

L'agrément délivré par la PMI est de **27 enfants par jour** (+ les accueils d'urgence) répartis **dans 2 sections** selon le développement psycho-moteur de chacun.

Le **tarif** est calculé selon les revenus N-2 des parents, le nombre d'enfants à charge et en fonction du barème national de la CAF.

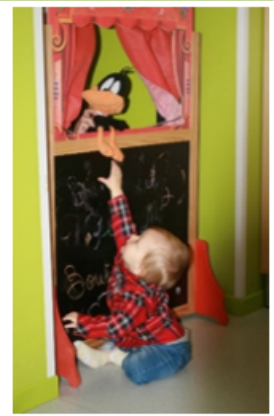
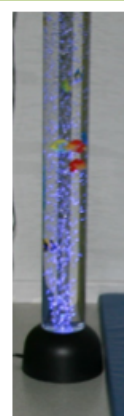
Plancher/plafond 2021: de 0.44€ à 3.57€/h pour 1 enfant

Les différents types d'accueil proposés :

L'accueil régulier : de 1 à 5 jours fixes par semaine sur l'année.

L'accueil occasionnel : de quelques heures à 3 jours par semaine, selon les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'un plein de courses ou d'un moment de détente...)

L'accueil d'urgence : solution de dépannage le temps de retrouver un mode de garde ou lors d'un arrêt maladie de son assistant(e) maternel(e) par exemple.



Chaque année, différents projets sont organisés selon des thèmes choisis. Les enfants profitent des ateliers proposés par les professionnels(les) et par les intervenants extérieurs (bibliothèque, psychomotricienne, ...).

CONTACT :

Crèche Les Bout'en train
85, route de l'Oraille
50690 MARTINVAST
02.33.03.80.38
creche.lesboutentrain@lecotentin.fr





Un service destiné aux parents, aux professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants, et aux jeunes enfants.

Un lieu d'information :

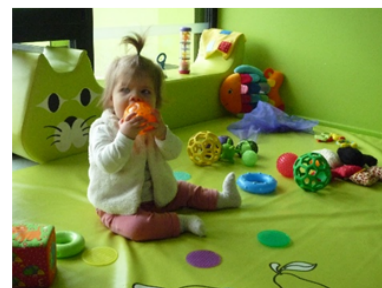
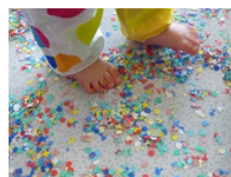
- * Présentation des modes d'accueil.
- * Les disponibilités d'accueils sur le territoire de Douve et Divette. (liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s).
- * Accompagnement d'ordre général à la fonction employeur/salarié (information sur les droits et les obligations des parties, orientation vers les instances spécialisées...).
- * Présentation des conditions d'accès et d'exercice du métier aux futurs professionnels.



Un lieu de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- * Réunions à thème, temps d'échanges de pratiques professionnelles...
- * Temps collectifs permettant la rencontre et la socialisation des enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile.

Activités manuelles, éveil musical, jeux sensoriels, motricité, éveil corporel mais aussi des sorties, ludothèque, bibliothèque,...



Pour devenir assistant(e) maternel(le) :

La PMI organise des réunions d'informations pour les candidat(e)s à l'agrément. Renseignements auprès du RAM pour connaître la date des prochaines réunions.

RAM Les Bout'en train
85, route de l'Oraille
Contact : 50690 MARTINVEST
02.33.03.07.47
ram.douvedivette@lecotentin.fr



Accueil : **Rendez-vous:** Lundi 13h30-16h30, Mardi 13h30-17h30 et Jeudi 13h30-18h
Permanence: Mercredi 8h30-12h

Adresse : 16 bis RUE DE L'EGLISE
 50690 HARDINVEST
 Téléphone direction : 02.33.52.73.51
 Téléphone école : 02.33.52.04.45



L'école accueille actuellement 133 enfants, scolarisés de la petite section (3 ans) au CM2 et répartis dans 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires).

L'équipe enseignante :

La directrice : Mme Jeannine GUERARD

Ecole Maternelle :

PS : Mme Maryline GAUDUIN
 MS/GS : Mme Nadine SEMAINE

Ecole Élémentaire :

CP : Mme Sophie JEANMOUGIN
 CE1 : Mme Céline ROUFFINEAU et Mme Julie THOMAS
 CE2 : Mme Sophie TEILLANT
 CM1/CM2 : Mme Jeannine GUERARD et Mme Céline ROUFFINEAU

La journée de décharge de Mme GUERARD est le mardi.



Inscriptions :

Les inscriptions se font à la mairie de HARDINVEST (sur présentation d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant). Il vous sera délivré un certificat d'inscription qu'il faudra ensuite présenter à l'école avec le livret de famille et un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

La directrice de l'école recevra les parents pour les inscriptions sur rendez-vous.

Conseil d'école :

Le conseil d'école est constitué pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Il se compose des membres suivants :

- le directeur de l'école, président
- les membres du SIVOS
- les enseignants de l'école
- un des maîtres du réseau d'aide spécialisée
- les représentants des parents d'élèves (au nombre de 6)
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions.



GARDERIE PERISCOLAIRE :

Pour la garderie du matin, les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h35 dans la salle de motricité de l'école maternelle par Madame Caroline CERTAIN. La garderie du soir commence à 16h30. Un goûter équilibré est servi de 16h30 à 17h00, puis la garderie continue jusqu'à 18h30 sous la responsabilité de Madame Carine MALHERBE, de Mme Dominique LECOUTOUR, et de Madame Caroline CERTAIN.

TARIFS POUR L'ANNEE 2021/2022 :

- 0.40 € le goûter (compté avec la première demi-heure du soir)
- 0.80 € la demi-heure

RESTAURATION SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire, sous forme de self, est géré par le SIVOS Hardinvast/Saint Martin le Gréard. Environ 8000 repas sont fabriqués chaque année par nos agents, en privilégiant les produits locaux et de saison.

Depuis 2011, le bio s'invite dans la composition des repas à hauteur de 20%.

Les inscriptions par mail sont à privilégier, à l'adresse suivante : sivos.hardinvast.stmartin.inscription@orange.fr.

Elles peuvent également se faire auprès du personnel de la garderie ou par téléphone au 02.33.52.02.16 (mairie) ou au 02.33.52.73.52 (restaurant scolaire).

TARIFS :

- 3,40€ pour les enfants déjeunant régulièrement ou en moyenne plus de 2 repas par semaine
- 3,80€ pour les enfants déjeunant en moyenne 2 repas ou moins de 2 repas par semaine
- 5,50€ pour les enfants inscrits après 13h45 la veille du repas.

Ces prix comprennent les temps de garderie avant et/ou après le repas.

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque municipale de Hardinvast met à votre disposition environ 4400 livres pour les adultes, les ados et les enfants, avec un renouvellement de 400 ouvrages tous les six mois grâce à la bibliothèque de prêt de la Manche.

La consultation sur place des catalogues et documents est libre, gratuite, ouverte à tous.

L'inscription et le prêt sont gratuits.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 15h30 - 17h30

Samedi : 10h - 12h

Mail : bib.hardinvast@orange.fr

Téléphone (aux heures d'ouverture) : 02.33.21.18.52





Cette année encore l'Association des Parents d'Élèves d'Hardinvast organise diverses manifestations dont le but est de récolter des fonds afin de financer pour les enfants des sorties scolaires, spectacles, goûters, cadeaux...



Le bureau pour l'année 2021-2022 a été élu le 16 Septembre 2021 et se compose de :

- Élodie GOMET (présidente)
- Caroline FOLLIOU (vice-présidente)
- Maryline GAUDUIN (secrétaire)
- Coralie LE NAMOURIC (trésorière)
- Céline ROUFFINEAU (membre actif) Hélène DUPONT (membre actif)

En raison du contexte sanitaire, l'APE n'a pu maintenir que les opérations suivantes en 2021 :

Janvier 2021 : Galettes des rois
 9 Octobre 2021 : L'APE fait sa boum déguisée
 10 Octobre 2021 : Loto
 Novembre 2021 : Vente de chocolats de Noël
 3 Décembre 2021 : Marché de Noël
 Décembre 2021 : Vente de sapins de Noël
 Décembre 2021 : Vente de saumon
 16 Décembre 2021 : Goûter de Noël

Voici les événements à venir si le contexte sanitaire le permet :

Janvier 2022 : Ventes de tickets de tombola pour la galette des rois.
 Février 2022 : Vente de viennoiseries
 12 Mars 2022 : Repas de l'APE
 Mars 2022 : Carnaval
 3 Avril 2022 : Chasse aux œufs et contes de Pâques à l'Étang des conteurs
 Avril 2022 : Vente de chocolats
 Avril 2022 : Vente de saumon
 Mai 2022 : Vente de viennoiseries
 Juin 2022 : Fête de l'école

En Juin, nous offrirons aux CM2 futurs collégiens un cadeau de départ pour fêter leur réussite !

Toute l'équipe remercie chaleureusement les parents bénévoles pour leur aide précieuse et indispensable et la mairie pour leur soutien et leur implication dans tous nos projets.

Pour nous suivre : abonnez vous à la page Facebook de l'APE : @APEHardinvast
 Pour nous contacter : apearhardinvast@gmail.com



REPAS DES AINES :

Fin 2021.....et cependant nous ne sonnerons pas encore la fin de ce fichu virus avec toutes ses peurs, ses contraintes et ses freins à une vraie reprise de notre vie sociale.

Beaucoup de questions se sont imposées à nous concernant nos retrouvailles avec nos chers anciens : on se retrouve ? ou pas ? Après nos échanges en Conseil Municipal nous avons décidé d'organiser notre repas annuel. Au vu du contexte sanitaire nous n'avons pas souhaité que cette rencontre se fasse dans notre salle de convivialité. Au final nous avons retenu le restaurant du Bourg Neuf à Couville .

Et ce fut de l'avis de toutes et tous une réussite totale ! Une décoration magnifiquement réalisée avec classe et élégance, une cuisine raffinée et un service avec sourires bonne humeur et professionnalisme.

Sans oublier tellement de plaisir à se retrouver enfin réunis.
Nous avons profité de cette belle parenthèse d'amitié, d'échanges et d'éclats de rire
Notre souhait le plus cher est que ces bons moments nous aident à garder l'espoir de jours meilleurs et à trouver la patience d'attendre de pouvoir en revivre d'autres dans les mois à venir.



BANQUE ALIMENTAIRE

2020 nous a apporté un bien mauvais compagnon : la COVID 19 s'en est suivi le premier confinement et avec lui la précarisation de certains foyers. Nos concitoyens n'ont pas échappé à ce fléau et certains se sont tournés vers nos services sociaux pour demander de l'aide. 2021 n'a pas vu la fin de ce virus.

Cette situation nous a amené à chercher des solutions et c'est celle offerte par la banque alimentaire qui nous a semblé offrir la meilleure solution.

La banque alimentaire a pour mission d'aider les personnes en situation difficile et précaire à trouver ou retrouver des conditions d'existence respectueuses de leur dignité et de leur autonomie.

L'ensemble du conseil municipal a donc voté à l'unanimité l'adhésion de notre commune à cette structure. Ceci nous a permis d'obtenir des colis alimentaires très bien garnis permettant de subvenir aux besoins quotidiens d'une famille en difficulté financière passagère.

En cas de besoin vous pouvez donc solliciter cette aide en mairie.



Présidente : Isabelle MARTIN
Trésorier : Fabien POILVERT
Secrétaire : Jessica TALLONE

Cette année, malgré la situation sanitaire, le comité des fêtes a réussi à maintenir son vide grenier le 18 juillet. Une belle journée sous le soleil pour les bénévoles et les exposants !

Pour 2022, les bénévoles sont toujours là, prêts à vous proposer des animations si la situation le permet !

Manifestations à venir pour 2022 :

Fin Avril : Montage des tentes

Juin : repas champêtre

Juillet : Vide grenier

Septembre : moules frites

Fin Septembre : démontage des tentes

Décembre : le père Noël



Montage et démontage de la tente : Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui participent au montage et démontage des tentes et à la préparation des manifestations. Prochain rendez-vous pour le montage des tentes : fin avril /début mai 2022 en fonction de la météo et des conditions sanitaires.

Les bénévoles qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus même pour une aide ponctuelle.

Alors n'hésitez pas !!!

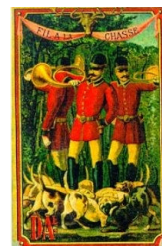
Plus d'information auprès de Isabelle MARTIN au 06.32.76.20.96 ou par mail à CDF-smlg@outlook.fr

Activités 2021/2022 :

-Mars : Repeuplement en faisans (couples). Tout au long des saisons, agrainage, suivi des couvées. Aménagement des territoires de nidification.

-Septembre à Février : Battue de régularisation gros gibiers et nuisibles.

-Cause Covid , le repas annuel n'a pas eu lieu.



Passereaux que vous pouvez observer dans vos jardins.

Le sureau noir, l' aubépine, le houx et les noisetiers sont favorables aux oiseaux .

*Rappel, afin de préserver les nids il existe une loi qui interdit de couper ses haies du 15 mars au 31 juillet.

*Pensez à laisser à boire vous les verrez plus souvent, et sachez que l'ennemi numéro un de nos passereaux est le chat.

Le Rouge-Gorge:



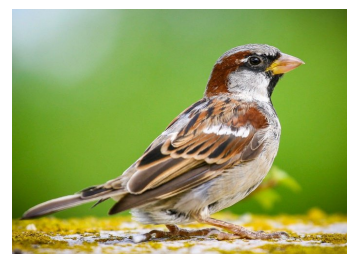
Le Chardonneret:



Le Merle Noir:



Le Moineau Domestique :



La Mésange Bleue :



La Mésange Charbonnière :



Le Troglydte:



Le Bouvreuil Pivoine:



La Bergeronnette grise :



Le Pinson des arbres :



La Grive Musicienne :



L'étourneau Sansonnet :



Meilleurs vœux 2022 à tous, bonheur, santé, prospérité.

L'Amicale remercie tous les propriétaires, le conseil municipal pour leur aide à concrétiser les projets de maintien de souche basse de reproduction pour les faisans et perdrix.

Le président, Pascal PALMER

Le trésorier, Patrick LEGAIGNEUR

Le secrétaire, Claude LECOFFRE

Le garde-chasse, Fabrice GOUBARD

Siège : 5, Les Calais 50690 St MARTIN LE GREARD Tél: 06 69 30 61 25



Un travail important a été accompli cette année pour intégrer, au nouveau topo guide « La Hague », un itinéraire par commune du territoire Douve et Divette. Edité par l'office du tourisme du Cotentin, ce topo guide doit être mis à la disposition du public très prochainement. La boucle retenue par chacune des 9 communes a souvent été reprofilée et a permis de revoir la cohérence de l'ensemble de tous nos circuits. Du travail reste à réaliser pour baliser et intégrer ces autres circuits dans l'application de randonnée « Cirkuit ».



Ainsi l'ensemble de nos douze communes se trouve intégré dans un des topo guide de l'OT du Cotentin. Après Digosville, Bretteville et Le Mesnil au Val dans le topoguide « La Saire », les 9 communes de Douve et Divette ont rejoint la collection.

Avec 8000 exemplaires édités et distribués, notre topo guide « Entre Douve Divette et Saire », aura connu un très beau succès : Merci à vous amis randonneurs!



50 DIOCÈSE DE
COUTANCES
ET AVRANCHES

PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE MARTINVAST



La Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast recouvre ce qui était la communauté de communes Douve et Divette sauf Nouainville, soit : **Couville, Hardinvast, Martinvast, St Martin le Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.**

POUR LA PAROISSE, LA MISSION CONTINUE...

- > Depuis un an, le père Olivier Le Page, curé de la paroisse St Sauveur d'Octeville est administrateur de notre paroisse. Vous pouvez le joindre au 02 33 52 01 08 ou 02 33 53 15 05. Il n'est pas seul à vivre la mission. Des laïcs bénévoles sont au service pour que l'Evangile soit annoncé à tous. Qu'ils en soient remerciés.
- > Notre paroisse partage les joies et les tristesses des habitants des 8 communes. Tout au long de l'année elle se rend présente pour accompagner des familles en deuil, célébrer un baptême, un mariage, des étapes de la vie chrétienne....
- > Nos communes possèdent un riche patrimoine religieux. Nous pouvons saluer ici les efforts importants des municipalités pour entretenir et mettre en valeur les églises et chapelles présentes sur leur commune.

Une association de Sauvegarde du patrimoine religieux de nos communes s'est créée. Son but est de soutenir les communes dans leurs efforts pour l'entretien du patrimoine religieux.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pour tout renseignement le Père Olivier Le Page administrateur de la paroisse Sainte Bernadette, est à votre disposition avec d'autres personnes : Presbytère sainte Bernadette, 26 rue Croix Pinel, 50690 Martinvast Tél. 02 33 52 01 08 ou 06.33.73.07.58 Mail : paroisse.martinvast@diocese50.fr
Site : <http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/paroisse-sainte-bernadette-de-martinvast>

Quelques infos fixes :

- > Messe dominicale anticipée : le samedi soir à 18 h à tour de rôle, dans nos huit communes. Et le dimanche à 10h30 à l'église St Pierre-St Paul d'Octeville.
- > Messes de semaine : Le père Olivier célèbre chaque jour. Pour notre paroisse, sauf indisponibilité, la messe du vendredi est célébrée à 9h00 dans l'église d'Hardinvast. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter le site internet de la paroisse.

Baptêmes des petits enfants : Célébration :

- Le samedi à 17 h. En fonction du lieu de célébration de la messe du samedi soir. Merci de faire la demande au moins 3 mois avant la date envisagée.

Catéchèse : Elle s'adresse à tous les enfants à partir de 8 ans.

Chaque semaine :

- le mardi soir - de 16h45 à 18h15 au presbytère de Martinvast.
- ou le mercredi - de 13h30 à 14h30, salles de l'Oasis à Octeville.

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans ce service de catéchèse.
Avis aux bonnes volontés.



Bar – Epicerie Angéline

Dépôt de pain – Presse

Produits régionaux

Jambon du bocage

Rôtisserie le Dimanche

Tél : 02.33.40.67.52

Ouvert du Mardi au Vendredi de 6h30 à 20h30

Le Samedi de 7h30 à 20h30

Le Dimanche de 8h00 à 20h00

**Nouveau propriétaire
& changement de nom**

MP Automobiles

Mickaël LAHAYE

EURO REPAR
CAR SERVICE

**ENTRETIEN
REPARATION
toutes marques**

Freinage
Echappement
Distribution
Diagnostic
Suspension
Embrayage
Pneumatiques
Pare-brise

Tél. 02.33.03.33.03

1 la Haute Lande . 50690 St MARTIN le GRÉARD

La Pizza Garnie

*Passez vos commandes
au 06 26 37 09 80*

www.la-pizza-garnie.over-blog.com

**PIZZAS CUITES
SUR LA PIERRE**

Le midi de 11h à 14 h et le soir de 17h30 à 21h

PICOT Daniel

Maçonnerie Charpente Couverture

4 La mare Vernier

Tél : 02.33.93.97.87

JÉRÉMY GOSSELIN

*Peinture et Revêtement
Sols et Murs*

06.73.12.68.45

jg.peinture50690@gmail.com

**Carrelage
Faïence
Petits travaux divers**

Stéphane GAMBLIN

74, le Bourg
50690 SAINT MARTIN LE GREARD
Tél. : 02.33.93.19.43 / 06.01.15.42.22



STUDIO
EMMANUELLE LIOT PHOTOGRAPHE

NOUVEAU
VOS PHOTOS D'IDENTITÉ CONFORMES
POUR TOUS VOS DOCUMENTS OFFICIELS

Photos
d'identité

IMPRESSION IMMÉDIATE !

- CARTE D'IDENTITÉ
- PASSEPORT
- CARTE VITALE
- VISA
- PERMIS DE CONDUIRE
- CV

AGRÉÉ PRÉ-DEMANDE
DU PERMIS DE CONDUIRE
AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Agréé
SERVICES
EN LIGNE
ANTS

20 LE CLOS MANOIR 50690 SAINT-MARTIN-LE-GRÉARD
06 61 47 59 83

Stéphane BIRETTE

VIDE **Reportage**

Tél. 09 61 41 88 00 @videoreportagenormandie

mam'zelle
PIQUE

CRÉATRICE ARTISANALE EN COUTURE
RETOUCHES ET REPASSAGE

EVA ADAM
5 LE PALAIS
50690 ST MARTIN LE GRÉARD
TÉL: 06.10.26.34.14

28